Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 66

Artikel: Une délégation suffragiste au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel

Autor: E.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253583

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

RÉDACTION et ADMINISTRATION

ANNONCES

SUISSE..... Fr. 2.50 ETRANGER... > 3.50

Le Numéro....

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

La case, par an Fr. 18 .-2 cases.

Compte de Chèques I. 943

La ligne, par insertion

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du le janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (1 fr. 25) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : L'idée marche... — Une délégation suffragiste au Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel: E. P. — Conférence de Femmes pour la Concorde internationale: E. Gd. — Les Femmes et la Chose publique: I. Chronique parlementaire fédérale: Marg. Gobat; II. Chronique parlementaire genevoise: E. Gd. — De-ci, de-là... — Une belle vie: M^{lle} Elisabeth de Stoutz: C. G. — Le féminisme suisse il y a 50 ans: M^{me} Marie Gægg et ses collaboratrices (suite et fin): E. Gd. — Notre Bibliothèque: L'Institut J.-J. Rousseau de 1912 à 1917. — Ce que disent les journaux féministes. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

L'IDÉE MARCHE...

C'est en Suède qu'un nouveau progrès est à signaler ce mois. Le gouvernement s'est enfin décidé à déposer un projet de loi reconnaissant aux femmes les droits politiques.

Il est en effet bizarre que dans ce pays où les femmes possèdent l'électorat en matière municipale depuis 1862 (la Suède a été en effet le premier pays où les femmes aient voté) et l'éligibilité depuis 1909 et s'en servent de façon fort intelligente; dans ce pays entouré d'autre part d'Etats affranchis, suivant la formule consacrée (Norvège, Finlande, Danemark)... il soit'si difficile d'obtenir la reconnaissance complète de leurs droits de citoyens! Peut-être cela provient-il de l'esprit aristocratique qui subsiste encore dans cette partie de la Scandinavie, tandis que la Norvège est infiniment plus démocratique et même républicaine, malgré sa forme de gouvernement? Car c'est le parti conservateur qui détient la majorité à la Chambre haute, qui a toujours fait échouer toute tentative d'émancipation politique des femmes, même quand elle lui arrivait votée par la Chambre basse. Il n'y avait pas de raison pour que cette situation ne s'éternisât pas, et quelques suffragistes suédoises commençaient à désespérer.

Il semble maintenant qu'il y ait quelque chose de changé, et certains signes font augurer de meilleures dispositions de la Chambre haute à l'égard du suffrage féminin. La majorité politique des femmes ferait, paraît-il, l'objet de dispositions spéciales: il serait question de la fixer à un âge plus élevé que pour les hommes, quitte à la ramener ensuite automatiquement au même âge que celui fixé pour ces derniers.

En France, l'Union pour le Suffrage a obtenu une audience pour son Comité exécutif du Groupe nouvellement formé à la Chambre des Droits de la Femme. M. Flandin, chargé depuis une année de présenter le rapport de la Commission du Suffrage Universel sur le vote féminin en matière municipale, et qui s'abrite pour n'en rien faire derrière le prétexte que le moment est mal choisi et risque de tout compromettre, a paru ébranlé, tant par la vivacité de quelques-uns de ses collègues que par l'assurance du Comité de l'Union française qu'il préférait de beaucoup que le projet fût tué plutôt qu'enterré vivant! « En somme, journée utile et premier contact satisfaisant avec le groupe des Droits de la Femme >, écrit Mme de Witt-Schlumberger.

- P. S. Au moment de mettre sous presse, nous recevons la réponse suivante de Miss Sheepshanks, secrétaire de l'Alliance internationale pour le Suffrage, à la question qu'on nous avait priée de lui poser au sujet de l'éligibilité des femmes dans la nouvelle loi anglaise:
- < ... Cela est bien anglais de n'avoir rien mentionné à cet égard! Le fait est qu'à l'heure actuelle nous ne savons pas si nous sommes éligibles au Parlement ou non! la loi ne le men= tionnant pas expressément. Il se peut aussi bien, ou que le Parlement n'y ait pas songé du tout, ou n'ait pas eu l'intention de nous reconnaître l'éligibilité, mais personne ne peut nous le dire. En tout cas, deux femmes seront candidates aux prochaines élections pour tirer la chose au clair. L'une est une militante bien connue, Miss Nina Boyle, de l'Afrique du Sud, qui a été pendant longtemps secrétaire de la Ligue pour l'Emancipation des Femmes, et qui, depuis la guerre, a dirigé un hôpital à Salonique. Elle est candidate à la députation pour Keighley (Yorkshire).
- ... Je pense, puisque vous me dites que les pasteurs sont généralement favorables à la cause du suffrage féminin, que cela vous intéressera de savoir qu'à la Chambre des Lords, tous les évêques ont voté pour nous, et à leur tête l'archevêque de Canterbury et l'évêque de Londres.
- ... Enfin, je viens d'apprendre que le projet de loi accordant le vote aux femmes en matière fédérale vient d'être déposé au Canada. Notre cause fait des progrès si rapides qu'il faut que la Suisse se hâte si elle ne veut pas rester en arrière!...>

Une délégation suffragiste au Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel

Le Conseil d'Etat neuchâtelois ayant été chargé par le Grand Conseil d'étudier la question des droits politiques des femmes, les sociétés suffragistes du canton lui ont demandé de recevoir une délégation qui pût lui exposer directement les vœux des femmes neuchâteloises. Une audience leur a été accordée le 8 mars par le Conseil d'Etat in corpore. En termes simples, frappants et élevés, Mme Vuilliomenet a dit à grands traits pour quelles raisons, d'ordre à la fois idéal et pratique, nous souhaitons voir notre canton accomplir bientôt un progrès devenu inéluctable. Puis, les autres membres de la délégation ont exprimé tour à tour les expériences ou les sentiments qui sont à la base de leurs co victions suffragistes; ce qui a donné lieu de toucher spécialement à l'activité sociale des femmes, et, d'autre part, de relever la facilité avec laquelle les étrangers acquièrent chez nous, par la naturalisation, les droits politiques que l'on a tant de peine à nous concéder.

En l'espace de 40 minutes, seuls quelques-uns des aspects principaux du mouvement suffragiste ont pu être examinés. Mais, indépendamment de la force des arguments qui ont été avancés, et de l'impression problématique qu'ils ont pu faire sur les membres du gouvernement, le fait seul que cette audience a été accordée est un petit événement qui prouve que notre cause est considérée comme méritant d'être prise au sérieux.

En commençant son discours, M^{mo} Vuilliomenet avait demandé de l'intérêt pour notre cause, et de la bienveillance pour nous. M. le Président du Conseil d'Etat a répondu en promettant.... de l'objectivité. Ne serait-ce pas déjà beaucoup? E. P.

Conférence de Femmes pour la Concorde Internationale

Les journaux ayant annoncé que la conférence internationale de femmes, dont la date de réunion a dû être à plusieurs reprises différée, aurait définitivement lieu à Berne du 14 au 19 avril prochain, nous croyons que nous devons à nos lecteurs de direici, en toute objectivité, ce que nous en pensons et pourquoi nous avons refusé d'y participer.

Ce n'est pas que nous estimions que cette conférence mérite l'épithète de « défaitiste », qu'on lui a immédiatement décernée dans certains milieux. Elle ne s'occupe nullement d'une paix immédiate, bonne ou mauvaise, germanique ou ententiste. Et c'est même ce qui lui a valu d'autre part les foudres d'organes pacifistes, lui reprochant de perdre son temps en parlottages inutiles au lieu de descendre dans la rue pour réclamer la paix à tout prix. Une de ces accusations devrait, semble-t-il, si l'humanité était logique, la laver de l'autre et réciproquement! Son but, pour autant que nous avons pu le déterminer dans les circulaires et les programmes que nous avons reçus, est simplement de grouper des femmes de tous les pays pour l'étude en commun de questions qui les intéressent et les préoccupent directement, soit de l'influence de la guerre sur le féminisme, du rôle des femmes dans l'après-guerre, des moyens de lutter contre les obstacles à l'entente des peuples, du suffrage féminin comme élément de paix, etc.... Son but est surtout et essentiellement de provoquer une rencontre entre des femmes de pays différents, neutres et belligérants, pour prouver au monde que, même au milieu de l'effroyable mêlée, l'internationalisme n'est pas mort.

Que l'on prenne garde toutefois qu'en voulant prouver qu'il vit, on ne le tue, ou ne le blesse mortellement.

Nous croyons avoir le droit de parler ici comme une de celles qui ont toujours eu la foi la plus profonde dans les destinées du féminisme international. Qu'on relise nos articles, nos comptesrendus de Congrès internationaux, nos polémiques ou nos extraits de conférences, et l'on se convaincra que nous avons toujours soutenu que notre cause est une cause internationale, que l'émancipation de la femme ne peut être limitée entre les frontières d'un Etat, mais doit au contraire rayonner d'une nation à l'autre, que les progrès accomplis par les unes et pour les unes ont leur répercussion immédiate et leur contre-coup dans le triomphe des revendications des autres. Jamais, nous n'avons tenu un autre langage.

Eh! bien, c'est justement parce que nous avons foi en l'idéal international, parce que nous affirmons son existence, que nous ne voulons pas risquer de l'exposer inutilement à un grand danger.

Croit-on de bonne foi, qu'à l'heure, la plus tragique peut-être depuis les temps héroïques de la Marne, à l'heure où se décide la bataille qu'on appellera dans l'histoire la grande bataille d'occident, où les deux groupes de nations se ruent désespérément les unes contre les autres, à l'heure où même les neutres attendent haletants d'angoisse les nouvelles et les communiqués, où les bombes des gothas et des canons à longue portée pleuvent sur les églises quand se célèbre le sacrifice du Vendredi-Saint... croit-on sincèrement que cette heure-là soit propice à la rencontre cordiale de nations engagées dans cette lutte de Titans? Peut-on s'imaginer sans naïveté que celles qui tremblent pour les leurs, aussi bien sur les champs de bataille que dans les caves des villes bombardées, viendront le sourire aux lèvres et la sérénité dans l'accueil serrer la main de celles dont les fils ou le mari luttent peut-être au même instant, dans un corps à corps sanglant avec leurs fils ou leur mari à elles - quel que soit d'ailleurs le groupe de belligérants auquel elles appartiennent? Qu'elles pourront disserter, en toute harmonie et compréhension, d'eugénique des races ou de méthodes d'éducation, sans qu'à chaque instant ne risque de jaillir d'un discours, d'une attitude, excusable en ces temps horribles de tension nerveuse et d'émotion intime, la parole irréparable qui compromettra irrémédiablement, qui ruinera peut-être à tout jamais la cause de l'internationalisme? En vérité, ne pas le voir, c'est jouer avec le feu, c'est attiser l'incendie, c'est provoquer l'explosion de haine, alors que déjà bien assez de flammes de férocité embrasent notre horizon.

Ces craintes pour l'idéal international, tant de femmes les ont éprouvées au même degré que nous qu'elles se sont refusées à venir à Berne, comme elles avaient déjà refusé, voici trois ans, de se rendre à ce Congrès de La Haye, frère aîné de la conférence de demain. Les Américaines ne viennent pas. Les Scandinaves, tant Danoises, que Norvégiennes ou Suédoises, ne viennent pas. Les Françaises ne viennent pas — car celle, la seule, dont le nom est inscrit au programme, habitant la Suisse depuis la guerre, et professant, ce qui est son droit, des tendances pacifistes immédiates, ne peut en aucune façon représenter l'opinion des femmes françaises. Les Anglaises et les Italiennes ne viennent pas — à quelques rares exceptions près appartenant à des milieux zimmerwaldiens. Et encore sommes-nous sûres qu'elles viendront? Car les organisatrices du Congrès ayant adopté le procédé malheureux d'inscrire sur leurs programmes les noms de toutes celles qui leur semblaient compétentes pour traiter telle ou telle question de l'ordre du jour sans s'assurer auparavant de leur consentement, il en est résulté des malentendus, de regrettables équivoques, qui nous empêchent de considérer en toute sécurité la dernière liste de noms parus. Alors? Rassembler quelques Autrichiennes, Allemandes, Hongroises, une Hollandaise, une Bulgare, une Russe... peut-on vraiment et encore parler de conférence pour la Concorde internationale? Et est-ce vraiment de l'internationalisme que d'accepter que cette conférence, lancée avec les meilleures et les plus larges intentions, se réduise à une rencontre de femmes de l'Europe centrale?

Nous regrettons que les organisatrices, dont nous admirons le courage et la persévérance, n'aient pas compris dès le début, combien l'heure de leur tentative était inopportune. Car l'internationalisme est actuellement ailleurs que dans de vaines disser-